

**Une note rédigée par François Écalle, ancien magistrat de la Cour des comptes, explique que la SNCF coûterait près de 224 euros par Français. Un montant qui tendrait à diminuer au vu des dernières réformes opérées par le gouvernement.**

Une note, qui étrille quelque peu la Société nationale des chemins de fer français (SNCF). François Écalle, ancien magistrat de la Cour des comptes a publié un document que la SNCF aurait coûté quelque 15 milliards d'euros au Français en 2018. Cela représente pas moins de 905 euros par foyer fiscal imposable et 224 euros par Français.

Dans ses calculs, l'ancien magistrat a notamment tenu compte des subventions attribuées à la société pour ses coûts de fonctionnement, mais aussi de ses investissements, de la reprise d'une partie de sa dette. Le financement public du régime spécial des cheminots était aussi en jeu. Cette somme ne tient pas compte des coûts des billets de train pour les usagers.

## Vers une réduction des coûts

François Écalle va plus loin, et analyse les réformes qui ont été engagées par l'État en 2018, auprès de la SNCF. L'ancien magistrat se penche notamment sur l'ouverture à la concurrence : cela pourrait « se traduire par une réduction du coût pour les contribuables, hors protection sociale, mais cela dépendra beaucoup des modifications qui seront apportées en pratique à l'organisation de l'entreprise et à la gestion de ses ressources humaines », explique-t-il dans les colonnes du journal *L'Opinion*.

Celui-ci indique également que « le recrutement sous contrat de droit privé pourrait rendre la gestion des ressources humaines plus flexible et réduire les coûts de fonctionnement de la SNCF ». Ce type de recrutement doit remplacer le recrutement de cheminots au statut le 1er janvier 2020.



La Rédaction.

VOIR LES COMMENTAIRES (11)

## Baros Maldives

2 013 € - [kuoni.fr](http://kuoni.fr) | Sponsorisé

## Huawei P30 128 Go Bleu Aurore

1 € - [bouyguestelecom.fr](http://bouyguestelecom.fr) | Sponsorisé

## Tête de lit lin h115 cm, Vliana

269 € - [laredoute.fr](http://laredoute.fr) | Sponsorisé



Inscrivez-vous sur  
[tabac-info-service.fr](http://tabac-info-service.fr)

Non merci